

Réunion N° 21 du 11 octobre 2012

Visioconférence - RENNES/SAINT-BRIEUC/BREST/LORIENT

Ordre du jour

- Retours sur le groupe national PLU CNIG/CERTU
- Point sur les SUP et PLU (DREAL),
- Point sur groupe national Occupation du sol
- Observation foncière dans le Finistère (ADEUPa)
- Questions diverses

Présents	Excusés	Membres	Service / Fonction
X		DUCEUX Sylvaine	Lorient agglomération
	X	VOURC'H Grégoire	Brest Métropole Océane
X		VINSONNEAU Lydie	Région Bretagne
X		TISSOT Edouard	DREAL
	X	ROUILLARD Vincent	DREAL
X		LHABITANT Dorian	CC Paimpol-Goëlo
X		JACO Tanguy	CC Pays d'Aubigné
X		LELU Julia	CC Pays de la Roche aux Fées
X		HYVERNAGE Morgane	CA du Pays de Saint-Brieuc (CABRI)
X		FRAPPIER Thomas	CC Côte d'Emeraude
	X	LE PRIOL Estelle	Montfort communauté
X		REFAUVELET Julien	CC de Brocéliande/Pays de Brocéliande
X		RICHARD Vianney	Syndicat mixte du Pays d'Auray
X		BARGAIN Julie	ADEUPA
X		MAHE Jean-Christophe	Lorient agglomération
	X	CROGUENNEC Corinne	AUDIAR
X		DU BOISLOUVEAU Christian	Région Bretagne
X		FORTIN Thomas	SAFI
	X	OUVRAT Pascal	SDE22
	X	DENIEL Julien	EPF

Retours sur le groupe national PLU CNIG/CERTU

V. Rouillard fait un retour de la dernière réunion du groupe national PLU du 11 septembre 2012.

CNIG

- Plénière le 10/07/2012 ;
- Pas de président encore désigné ;
- **Création de 3 nouvelles commissions :** Données, Règles de mises en œuvre et Animation territoriale dont le secrétariat est assuré par l'IGN.

Portail des documents d'urbanisme

Idee du Ministère : créer un géoportail thématique sur le modèle de ce qui se fait en Irlande. Les collectivités présentes alertent sur la mise à jour et notent que cela ne règle pas le problème de l'opposabilité des documents numériques.

Spécifications INSPIRE sur le thème LANDUSE

La prochaine version devra être validée début 2013 au niveau France.

F. Salgé envisage de regarder l'adaptation nécessaire du modèle SRCE.

Les SUP sont du ressort du thème 11 d'INSPIRE (Area Management), mais les SUP annexées au PLU restent attachées au thème 4 (Landuse).

Point sur l'enquête PAN ADS réalisé sur la dématérialisation des documents d'urbanisme

Il est fait un retour chiffré d'une enquête conduite auprès des 101 DDT de France (97 ont répondu).

▪ Pour les POS/PLU :

- 55% des POS/PLU sont numérisés.
- 56% sur PCI et 44% BD Parcellaire.
- 60% sur modèle CNIG et autre.
- 40% autre que le CNIG.
- 50% avec toutes les pièces écrites.
- 28% avec le règlement seul.
- 22% sans pièces écrites.

▪ Pour les cartes communales :

- 61% sont numérisées.
- 36% sur PCI et 64% BD Parcellaire.
- 85% sur modèle CNIG et autre.
- 15% autre que le CNIG.

▪ Au total :

- 54% des documents (POS+PLU+CC) sont numérisés.
- 31% sont exploitables pour l'ADS ministère.
- 4% des DU sont numérisés au stade de leur élaboration.

▪ Pour les SUP :

- Plus de 47% des départements ont numérisés au moins 10 catégories de SUP (complètement).

33% des DDT ne reçoivent aucune donnée de gestionnaires. »

Plaquette nationale sur la numérisation des documents d'urbanisme

La plaquette est enfin disponible ici : http://www.geomatique-aln.fr/IMG/pdf/certu-BD_cle845fab.pdf.

CC Cartes communales

Remplacement de l'attribut HCUCC par TYPEP (prescription) et TYPEINF par TYPEI (info). La nouvelle version devrait bientôt être en ligne sur le site : http://www.geomatique-aln.fr/article.php3?id_article=293

Nouveau fil de discussion sur Georezo

En remplacement du groupe Yahoo peu actif, il a été décidé de créer un fil de discussion dédié sur le forum du Georezo : <http://georezo.net/forum/viewtopic.php?id=73022>.

Un profil unique « urbanisme » a été créé pour donner la possibilité aux membres du groupe national de répondre aux questions posées.

Questions diverses soulevées lors du dernier PM

- **FAQ :** Celle-ci a été mise à jour, notamment en fonction des demandes du PM Urbanisme de GéoBretagne. Elle sera bientôt mise en ligne sur

http://www.geomatique-aln.fr/article.php3?id_article=293

Version modifications apparentes du CC PLU :

La version d'avril 2012 a été transmise aux membres du PM urbanisme. Les quelques ajouts dans la version de juin sont les suivants :

- Copies d'écran revues pour l'organisation des fichiers,
- Ajout du champ [DATVALID] pour Zone Urba et Prescriptions,
- Mention explicative ajoutée pour les codes 11 et 15 (Prescriptions),
- Champ caractères longs à 254

Google doc et souci sur les attributions de valeurs :

Vision du groupe national sur les soucis de code remontés par le PM Urbanisme via le [google doc](#) : on ne peut pas tout inscrire dans le cahier des charges car il y a beaucoup de spécificités un peu partout. De plus, le groupe national considère que c'est une vue des géomaticiens et que ce sont les urbanistes qui doivent trancher.

PM urbanisme GéoBretagne : oui, mais quand on va agréger les données au niveau national, il y aura de toute façon des soucis. Nécessité de le faire au niveau régional en veillant à ne pas démultiplier les cas similaires et en proposant des codes à partir de 99 (puis 98, 97 etc.) pour ne pas entrer en conflit avec des codes retenus au niveau national (cf. S. Duceux).

Le nouveau google doc sera reproposé au niveau national.

A noter : prochaine réunion du groupe national PLU le 12 novembre 2012.

Point sur les SUP et PLU

La présentation exhaustive faite par Vincent Rouillard (DREAL Bretagne) [est téléchargeable ici](#).

Numérisation des SUP

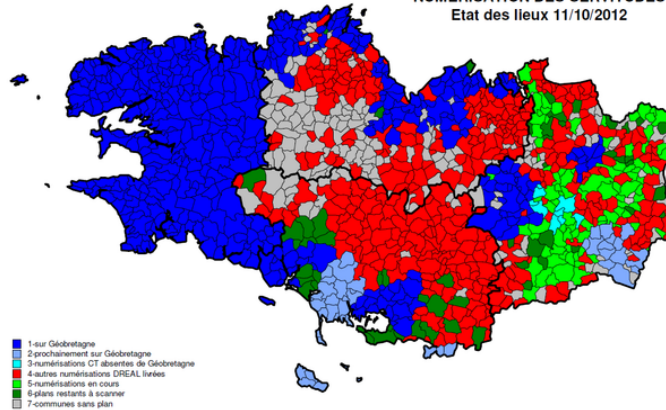
Le second marché est démarré. Au jour du pôle métier (cf. carte ci-après), **588 communes ont été numérisées et 81 communes du 35 sont en cours** (livraison prévue le 16/11/2012).

Concernant les plans à collecter :

- 22 : aucun
- 35 : 25 plans
- 56 : 29 plans

Restent ensuite les communes sans plan (33 communes en Cartes communales et en 157 en RNU).

NUMERISATION DES SERVITUDES
Etat des lieux 11/10/2012



Mise à disposition sur GéoBretagne et contrôle

L'idée est toujours que les données soient prises en main par les collectivités pour contrôle.

La DDTM22 a réalisé l'assemblage des SUP du Pays de Saint-Brieuc, Pays du trégor-Goëlo et la frange ouest du Pays de Dinan. C'est consultable sur GéoBretagne.

Des scans ont été transmis aux EPCI demandeurs pour contrôle :

- Côte d'Emeraude (T. Frappier voit auprès de S.Priou)
- Pays d'Aubigné (T. Jacq)
- La Roche aux Féés (J. Lelu).

Demande de Lorient agglomération pour récupérer les 4-5 communes au nord de Lorient agglomération car ils ont des difficultés à les récupérer.

SUP qui ont été corrigées et qui restent à examiner par les EPCI :

- Pays de Brocéliande (J. Refauvelet)
- Pays d'Auray (V. Richard)

SUP restants à contrôler : Rennes Métropole.

Numérisation des POS/PLU

Pour rappel, la DREAL dispose de crédits qui peuvent être mis sur le financement de documents d'urbanisme à la condition qu'un EPCI ou à défaut DDTM puisse prendre en charge la mise à jour future du plan.

Un appel d'offres a été passé durant l'été 2012. Prestataire : Geodis (400€HT/commune sans pièces écrites).

9 octobre : début des travaux : avec le SIOCA (22 communes). C'est la DDTM 29 qui contrôlera et qui mettra à jour.

Planning indicatif (en fonction des collectivités motivées pour prendre en charge la mise à jour) :

- 35** : 6 Pays de Brocéliande
6 Pays de Redon
4 CC Roche aux Féés
3 CC Côte d'Emeraude
3 Coglais communauté

22 : 23 Pays de Dinan

56 : Demande du Pays d'Auray.

Tentative d'impliquer à nouveau la DDTM56 qui manque de moyens pour assurer le contrôle.

Idée : Pourquoi pas les 4-5 communes au nord de Lorient agglomération ?

Info : formation DDTM 35 aux contrôles du respect du cahier des charges le 19 ou 24/10. Invitation peut-être au Pays d'Auray s'il reste des places.

Crédits prévus : environ pour 140 communes donc il en resterait 50 sur 2013 (erratum transmis par rapport à la présentation).

Q. : comment faire remonter les mises à jour au DDTM ?

R. : Via GéoBretagne (flux RSS) toutes les mises à jour sur les données apparaissent dans le catalogue.

Retour sur le groupe national Occupation du sol

V. Richard fait un compte rendu oral de sa participation au groupe national sur l'occupation du sol.

Rappel des objectifs

- produire une note d'enjeux sur l'importance, l'intérêt et les modalités de suivi de l'occupation des sols,

- proposer un cahier des charges type : projet diffusé courant juillet. 2 retours pour le moment en Bretagne, en attente des contributions de Rennes et Brest qui s'étaient manifestés lors de la précédente réunion,
- proposer une nomenclature commune sur l'occupation du sol dans le respect de la directive d'inspire et du principe de subsidiarité.

Principe pour cette nomenclature commune : acter la distinction usage et couverture. Avec squelette commun aux deux (voie ferrée et route). Ex. du cimetière : usage > équipement cimetière et couverture > végétal et/ou surface artificialisée.

Une proposition de nomenclature distinguant usage et couverture a été proposée par le CERTU sur le modèle des bases autrichienne et espagnole. Le document a été largement retravaillé en séance et doit être mis au clair pour diffusion et réactions. Il sera transmis sur le google groupe par V. Richard dès réception.

Discussions

- Précision :** objectif annoncé : pas échelle métrique. Notion d'unité minimale de collecte. Élément linéaire (ex. haie) : seraient collectés via des productions à part.
- fonction/usage :** Usage > par l'homme et Fonction > + large

Ex. église : fonction > équipement/lieu de culte, mais usage peut être différent > habitat, musée.

- Proposition de s'appuyer pour la base usage sur les réflexions liées à la nomenclature HILUCS¹ en cours de définition : les grandes catégories pourraient ainsi être : résidentiel, activités de production, activités commerciales, loisirs, mixte, sans usage ou usage abandonné.
- Comment introduire des notions de densité sur l'habitat : croisement couverture et usage ?

Prochain groupe national 27 novembre. Suite nomenclature + travail sur le squelette.

Observation foncière dans le Finistère (ADEUPa)

J. Bargain fait une présentation des travaux conduits par l'ADEUPa dans le cadre de l'observation foncière. La présentation exhaustive [est téléchargeable ici](#).

¹ Hierarchical INSPIRE Land Use Classification System

Objectifs

Maîtrise du foncier, donc suivre/évaluer l'évolution (10 années avant et 6 après pour les SCOT). Contexte tendu en Bretagne. Aide aux acteurs locaux.

Méthodologie

- Approche régionale par télédétection et photo interprétation (Labo Costel)** avec les autres agences d'urbanisme. Nomenclature en 4 postes (Eau, boisé, agricole et artificialisé). Le constat est le doublement en 20 ans (1985-2005) des surfaces artificialisées. Le littoral est fortement touché, le mitage important, périurbanisation. Mise à jour en 2010 (publication en novembre 2012) avec une méthodologie qui a évolué, d'où des comparaisons difficiles. Financé par les agences. Diffusion possible via GéoBretagne. Unité élémentaire : 1ha (échelle 1/100 000ème donc communauté de communes, limite pour communes).

Note : le Pays d'Auray a aussi fait un travail à partir de la photographie aérienne (30 postes et unité minimal : 1000m² - 500 m² sur le tissu urbain)

- Approche locale avec PCI Vecteur et fichiers fiscaux (Pays de Brest) :** Création d'une zone bâtie avec tampon de 25m et création d'une couche agglomérée. Raison du 25m : c'est ce qui correspondait le mieux au territoire a priori. Ensuite qualification de la tâche urbaine à partir de données MAJIC (champ « Nature »). C'est fiable si fiscalement ça vit car ce sont des données « fiscales ». Croisement ensuite avec d'autres données pour vérification ex. : synthèse PLU, SITADEL, BDTopo, Recensement, etc.
- Expérience BMO intéressante :** couche MOS de précision en cours avec typologie (34 postes, unité de découpage : subdivision fiscale). BMO a cumulé beaucoup de données différentes et ça correspond au final avec les données DGFIP.
- La méthode avec carroyage (basé sur INSEE)** s'est avérée très intéressante.

Extension sur le suivi des marchés fonciers

L'ADEUPa retranscrit des actes notariés (DGFIP) - coût 30000€/an sur le Finistère, puis géolocalisation via n° parcelle.

Géolocalisation des lotissements à partir de Sitadel (temps : 1 semaine/trimestre. Gros travail car beaucoup d'adresses fausses).

Suivi des transactions par type de marché foncier avec utilisation de la nomenclature ADEF².

Q. : Pourquoi ne pas utiliser Perval ?

R. : car PERVAL n'est pas exhaustif et ma méthode choisie permet aussi « d'avoir la main » sur les champs construits.

Q. : les couches « régionale » et « locale » vont être bientôt mises sur GéoBretagne ?

R. : Oui, vont être mises à disposition la couche COSTEL 2010 après publication du réseau des agences d'urbanisme bretonnes, la localisation des mutations foncières depuis 2008 et typologie en trois marchés (marché naturel, à urbaniser & urbanisé).

Questions diverses

Q (ADEUPa) : demande à la DREAL comment avoir accès aux données anonymisées ?

R. : Il faut distinguer données brutes/données agrégées.

Données brutes : difficiles dans le cadre de GéoBretagne car techniquement et juridiquement compliqué (entrée territoriale).

Données valorisées : redéfinition complète en cours pour partir directement de la base POSTGIS et dès que c'est prêt, une organisation va être mise en place pour diffusion sur GéoBretagne.

Guide d'accompagnement à la numérisation

En séance les dernières modifications et mises à jour sont apportées au [guide d'accompagnement à la dématérialisation des documents d'urbanisme en Bretagne](#).

Suites à donner

S. Duceux : revoit [le google doc](#) pour homogénéiser les demandes et éviter les redondances,

L. Vinsonneau : relance les gestionnaires du tableau de bord de numérisation des documents d'urbanisme pour mise à jour (ajout de Julien Refauvelet),

V. Richard : envoie sur la nouvelle version de nomenclature et le compte rendu du groupe occupation du sol et invite les partenaires à réagir.

PROCHAINE RÉUNION

15 janvier 2013 - 14h- 17h

en visioconférence - Rennes (salle Chateaubriand)/points infos région Brest et Saint-Brieuc /agglomération de Lorient

² Association des études foncières